

PARCOURS D'ACCÈS À LA QUALIFICATION

MÉTIERS DE LA FORÊT

Formation professionnalisante



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Découvrir les métiers liés à la forêt en appliquant les bons gestes et les bonnes postures, en exécutant les opérations techniques telles que l'entretien des espaces forestiers et en assurant les travaux de remise en état et de valorisation de ces espaces.

DÉBOUCHÉS

- ✔ Obtenir une qualification puis éventuellement un diplôme de niveau III (BPA Travaux Forestiers spécialité bûcheronnage)

CONTENU DE LA FORMATION

- ✔ Découvrir les métiers liés à la forêt et aux espaces verts
- ✔ Entretien le matériel
- ✔ Exécuter des opérations techniques d'entretien de la forêt
- ✔ Appliquer les bons gestes et les bonnes postures
- ✔ Se préparer à la suite du parcours (emploi ou certification)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pas d'Unités Capitalisables mais passage du PSC1 (premiers Secours Civiques).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et à l'extérieur et stages en entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

- ✔ Être âgé(e) de 18 ans minimum
- ✔ Être demandeur d'emploi (Congé de Reclassement ou autre statut) - Indemnisation possible

DURÉE DE LA FORMATION (HEURES PRÉVISIONNELLES)

210 heures en centre de formation et 105 heures en entreprise du paysage, structure forestière ou collectivité
Du 12/10/2021 au 15/12/2021.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Envoi du dossier d'inscription par voie postale au centre (téléchargeable sur le site internet)

Information collective puis entretien individuel

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Pas de frais

QUELQUES CHIFFRES !

Taux de satisfaction : **90%**

Taux d'insertion : **80%**